

Repères étrangers

1^{er} octobre - 31 décembre 1987

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT*

BELGIQUE

19 et 23 octobre et 13 décembre 1987 : Gouvernement et élections législatives. Le roi Baudouin accepte la démission du 6^e gouvernement Wilfried Martens, survenue notamment en raison de l'affaire des Fourons. Il forme un 7^e gouvernement chargé de préparer ce qui devrait être la 5^e révision constitutionnelle depuis cent cinquante-six ans. Conformément à l'article 131 de la Constitution du 7 février 1831, toute révision constitutionnelle nécessite une dissolution des chambres. Les nouvelles chambres pourront ainsi examiner plus de la moitié des articles de la loi fondamentale et notamment s'attaquer aux problèmes des relations entre les communautés et au pacte scolaire.

Les élections législatives reflètent de façon encore plus nette la division entre Flamands et Wallons et sont marquées par la progression des Libéraux en Flandre et des Socialistes francophones permettant au PS/SP d'être pour la première fois depuis 1936 la première formation politique belge. Le roi charge le leader socialiste Guy Spitaels d'une mission d'information (*Le Monde*, 21, 23 octobre et 15, 16 et 20-21 décembre 1987 et ambassade de Belgique).

CANADA

26 octobre 1987 : Constitution fédérale. La chambre des communes canadienne ratifie l'accord constitutionnel du Lac Meech (*RE*, n° 43, p. 189) qui permettra l'adhésion du Québec à la constitution « rapatriée » (*Libération*, 28 octobre 1987).

CHINE

25 octobre, 1^{er} et 24 novembre 1987 : Parti communiste et Premier ministre. Le XIII^e Congrès du Parti communiste chinois est marqué par un rajeunissement de ses dirigeants et le départ de M. Deng Xiaoping (83 ans). Celui-ci était secrétaire général du Parti communiste depuis

* Université de Poitiers.

Belgique : Elections législatives.

Chambre des Représentants : Inscrits : 7 039 250
Votants : 6 573 043 (93,3 [— 0,3])
Blancs ou nuls : 431 833 (6,6 [— 0,8])
Suffrages exprimés : 6 141 212

	Voix	
CVP (Sociaux-chrétiens flamands)	1 194 687	1
PSC (Sociaux-chrétiens francophones)	491 839	
PS (Socialistes francophones)	961 429	1
SP (Socialistes flamands)	913 975	1
PVV (Libéraux flamands)	709 137	1
PRL (Libéraux francophones)	577 897	
VU (Union du peuple flamand)	494 229	
AGALEV (Vivre autrement : écologistes flamands)	275 307	
Ecolo (Écologistes francophones)	157 985	
VI. Blok (Bloc flamand)	116 410	
FDF (Front démocratique des francophones)	71 340	
KPB/PCB (Parti communiste)	51 074	
PVDA/PTB (Parti du Travail)	45 162	
SAP/POS (Parti ouvrier socialiste)	31 442	
RW (Rassemblement wallon)	12 390	
RAD-UDRT (Union démocratique pour le respect du travail)	6 452	
PLC (Parti de la liberté du citoyen)	4 138	
Divers	26 319	

Sénat : Inscrits : 7 039 250
Votants : 6 576 048 (93,4 [— 0,2])
Blancs ou nuls : 483 488 (7,4 [— 1,1])
Suffrages exprimés : 6 092 560

	Voix	
CVP (Sociaux-chrétiens flamands)	1 169 539	19
PSC (Sociaux-chrétiens francophones)	474 708	7
PS (Socialistes francophones)	958 760	15
SP (Socialistes flamands)	896 114	14
PVV (Libéraux flamands)	686 608	11
PRL (Libéraux francophones)	564 221	9
VU (Union du peuple flamand)	494 432	8
AGALEV (Vivre autrement : écologistes flamands)	299 051	4
Ecolo (Ecologistes francophones)	168 381	2
VI. Blok (Bloc flamand)	122 925	2
FDF (Front démocratique des francophones)	77 596	1
KPB/PCB (Parti communiste)	52 322	0
PVDA/PTB (Parti du Travail)	43 381	0
SAP/POS (Parti ouvrier socialiste)	32 179	0
RW (Rassemblement wallon)	14 327	0
RAD-UDRT (Union démocratique pour le respect du travail)	6 218	0
PLC (Parti de la liberté du citoyen)	3 145	0
Divers	28 653	0

le 16 janvier 1987 mais exerçait réellement le pouvoir depuis 1977. Il est remplacé par M. Zhao Ziyang, 69 ans, qui quitte la fonction de Premier ministre qu'il occupait depuis septembre 1980. M. Li Peng, 52 ans, lui succède.

Pour la première fois lors de ce Congrès, réunissant 1 936 délégués représentant les 46 millions de membres du parti, le nombre des candidatures à l'élection au Comité central a été supérieur à celui des postes à pourvoir et le vote a eu lieu à bulletin secret.

M. Deng Xiaoping, qui conserve la fonction importante de président de la commission militaire du Comité central, continuera certainement à jouer un rôle directeur (*Le Monde*, 27 au 30 octobre, 3, 4, 25 et 26 novembre 1987).

CORÉE DU SUD

27 octobre et 18 décembre 1987 : révision constitutionnelle et élections présidentielles. 78 % des Coréens ont participé au référendum et 93 % de ceux-ci ont approuvé la nouvelle constitution remplaçant celle du 22 octobre 1980. Ce nouveau texte, qui tend à un rééquilibrage des pouvoirs, permet pour la première fois depuis seize ans l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, qui a eu lieu le 18 décembre.

La division de l'opposition favorise la victoire du Président du parti au pouvoir (Parti de la justice et de la démocratie), M. Roh Tae woo avec 8,2 millions de suffrages soit 36,7 % des suffrages exprimés. Il devance les candidats de l'opposition M. Kim Young sam (Parti de la réunification et de la démocratie) (6,28 millions de voix soit 28 %), M. Kim Dae jung (Parti de la paix et de la démocratie) (6 millions de voix soit 27 %) et M. Kim Jong pil (conservateur) (1,8 million de voix soit 8,1 %).

La régularité de cette élection a été très vivement contestée (*Le Monde*, 30 octobre et 18 et 19 décembre 1987).

ÉGYPTE

5 octobre 1987 : élection présidentielle. Avec plus de 12 millions de « oui » (97 % des voix) le Président Hosni Moubarak, candidat unique (*RE*, n° 43, p. 189), a été réélu pour un nouveau mandat de six ans. 88 % des Egyptiens ont participé à cette consultation à caractère plébiscitaire (*Le Monde*, 8 octobre 1987).

ÉTATS-UNIS

1^{er} juillet au 31 décembre 1987 : Cour suprême. Le remplacement du juge Lewis F. Powell, démissionnaire, suscite de grandes difficultés pour le Président Reagan. Le 1^{er} juillet, il nommait Robert Bork, 60 ans,

juge à la cour d'appel de Washington, réputé très conservateur. Le 6 octobre, la commission judiciaire du Sénat rejetait cette candidature par 9 voix contre 5, décision confirmée le 23 octobre par le Sénat par 58 voix contre 42.

Le 29 octobre, la nomination du juge Douglas Ginsburg, 41 ans, proche de Robert Bork et juge à la Cour de Washington, était proposée par la Maison-Blanche. Le 7 novembre, il renonçait à cette fonction, après avoir reconnu qu'il avait fumé, dans sa jeunesse, de la marijuana. Le 11 novembre, un troisième candidat était désigné par le Président Reagan en la personne du juge Anthony Kennedy, 51 ans, juge à la Cour de Sacramento.

Il reste maintenant au Sénat à approuver cette troisième proposition pour le troisième juge à la Cour suprême nommé par le Président Reagan depuis le début de son mandat (*Le Monde*, 3 juillet, 8 et 31 octobre, 10 et 13 novembre 1987) (cf. aussi *RE*, n° 40, p. 159).

ITALIE

8 et 9 novembre 1987 : référendums. C'est la cinquième fois, depuis 1970, que les Italiens sont appelés à se prononcer par référendum. Après avoir statué sur le divorce en 1974, sur le financement public des partis poli-

	Référendums				
	1	2	3	4	5
Inscrits	45 800 017	45 800 017	45 800 017	45 800 017	45 800 017
Votants	29 841 706 (65,2 %)	29 844 636 (65,2 %)	29 840 520 (65,2 %)	29 837 961 (65,1 %)	29 840 833 (65,2 %)
Blancs	2 616 217 (8,8 %)	2 549 984 (8,6 %)	2 536 648 (8,5 %)	2 654 572 (8,9 %)	2 388 117 (8 %)
Nuls et contestés	1 320 637 (4,4 %)	1 287 019 (4,3 %)	1 251 375 (4,2 %)	1 324 634 (4,4 %)	1 278 106 (4,3 %)
Suffrages exprimés	25 904 852	26 007 633	26 052 497	25 858 755	26 174 610
OUI	20 776 916 (80,2 %)	22 121 920 (85,1 %)	20 996 347 (80,6 %)	20 601 293 (79,7 %)	18 803 493 (71,8 %)
NON	5 127 936 (19,8 %)	3 885 713 (14,9 %)	5 056 150 (19,4 %)	5 257 462 (20,3 %)	7 371 117 (28,2 %)

Le taux de participation à ces cinq référendums étant supérieur à 50 %, leur résultat est juridiquement pris en considération. Il n'empêche qu'un taux d'abstention de 35 % constitue un record pour l'Italie.

(Source : Ambassade d'Italie, *Le Monde*, 20 octobre et 11 novembre 1987.)

tiques et les pouvoirs de la police en 1978, sur l'avortement, la faim dans le monde, l'ordre public et la prison à vie en 1981, sur l'échelle des salaires en 1985, ils ont répondu « oui » aux cinq référendums abrogatifs qui leur étaient proposés. C'est la première victoire des « oui » depuis la mise en œuvre de l'article 75 de la Constitution.

Les Italiens ont ainsi abrogé la limitation de la responsabilité civile des juges (1), supprimé les pouvoirs de la commission d'enquête — *commissione inquirente* — sur les délits commis par les ministres (2), transféré au Parlement la faculté de choisir les sites des centrales nucléaires (3), supprimé les aides aux communes accueillant ces centrales (4), interdit à l'ENEL (électricité italienne) de participer aux programmes nucléaires à l'étranger (5).

14 au 19 novembre 1987 : Gouvernement. Le premier Gouvernement Goria aura vécu cent neuf jours pour renaître de ses cendres. A la suite de la défection du Parti libéral à propos de la loi de finances, le président du conseil a remis sa démission avant de reformer un nouveau cabinet *pentapartito*, identique, six jours plus tard (*Le Monde*, 15-16 au 20 novembre 1987).

POLOGNE

29 novembre 1987 : Référendum. Premier référendum en Pologne depuis celui du 30 juin 1946 sur lequel s'était fondé le régime socialiste, cette consultation innove en Europe de l'Est, par son caractère non plébiscitaire. Les électeurs devaient répondre à deux questions, l'une portant sur « l'assainissement radical de l'économie », l'autre sur la « démocratisation profonde de la vie économique ».

Les résultats ont été les suivants :

	Inscrits	26 201 169		
	Votants	17 638 484 (67,32 %)		
	Nuls	69 520		
	Suffrages exprimés	17 568 963		
<hr/>				
	Nombre	% suffrages exprimés		% inscrits
<hr/>				
Première question				
Oui	11 601 975	66,04		44,28
Non	4 866 207	27,70		18,57
Blancs	1 100 781	6,26		4,20
Deuxième question				
Oui	12 127 621	69,03		46,29
Non	4 317 401	24,57		16,48
Blancs	1 123 041	6,40		4,28
<hr/>				

En dépit de ces résultats apparemment positifs puisque la majorité des votants s'est montrée favorable à ces réformes, ce référendum est un insuccès pour le pouvoir car, pour l'emporter, le « oui » aurait dû recueillir la majorité des voix des inscrits (*RE*, n° 43, p. 192) (*Trybuna Ludu*, 1^{er} décembre 1987).

SUISSE

18 octobre 1987 : élections législatives. Les élections fédérales, auxquelles n'ont participé que 46,5 % des électeurs, ont été marquées par un recul du Parti socialiste qui, passant de 22,8 % à 18,4 %, perd 6 sièges et devient le troisième Parti suisse. Si les verts accroissent leurs suffrages (+ 1,9 %), cette progression est moins forte que prévue.

Le nouveau Conseil national est ainsi composé : Parti radical démocratique : 51 (— 3) ; Parti démocrate-chrétien : 42 (=) ; Parti socialiste suisse : 41 (— 6) ; Union démocratique du centre : 25 (+ 2) ; Parti libéral suisse : 9 (+ 1) ; Alliance des indépendants : 8 (=) ; Parti écologiste suisse : 9 (+ 7) ; Parti évangélique populaire : 3 (=) ; Action nationale : 3 (— 2) ; Alliance verte : PÖCH (Organisations progressistes de Suisse) et écologistes de gauche 4 (+ 1) ; Parti suisse du travail : 1 (=) ; Parti des automobilistes : 2 (+ 2) ; Parti socialiste autonome, Tessin : 1 (=) Sans parti 1 (— 2) ; (*La Tribune de Genève*, 19 et 20 octobre 1987, chancellerie fédérale).

9 décembre 1987 : Conseil fédéral. La « formule magique » — 2 radicaux, 2 socialistes, 2 démocrates-chrétiens et un démocrate du centre — en place depuis 1959 a été reprise à l'occasion de l'élection du conseil fédéral. 2 nouveaux conseillers ont été élus : M. Adolf Ogi remplacera M. Léon Schlumpf pour l'Union démocratique du centre et M. René Felber succédera à M. Pierre Aubert pour le Parti socialiste. M. Otto Stich, socialiste, présidera la Confédération helvétique en 1988 (*Le Monde*, 11 et 24 décembre 1987).

TUNISIE

7 novembre 1987 : Président de la République. Conformément à l'article 57 de la Constitution tunisienne, M. Habib Bourguiba, au pouvoir depuis 1956, président depuis le 25 juillet 1957, président à vie depuis le 18 mars 1975, est destitué pour « incapacité » à l'initiative du Premier ministre le général Zine El Abidine Ben Ali, qui lui succède à la tête de l'Etat. Le nouveau président avait été désigné comme Premier ministre le 2 octobre.

Il nomme Premier ministre M. Hedi Baccouche (*Le Monde*, 8-9 et 10 novembre 1987).

TURQUIE

29 novembre 1987 : élections législatives. Le Parti de la Mère Patrie du Premier ministre, depuis décembre 1983 Turgut Özal, remporte assez largement les élections à la Grande Assemblée nationale de Turquie.

La nouvelle législation électorale qui fixe à 10 % des votants le seuil de représentation a entraîné l'élimination de quatre des sept partis en présence.

Inscrits	26 340 242
Votants	23 430 098 (88,76 %)
Nuls	640 289
Suffrages exprimés	22 790 688

Partis	Voix	Suffrages en %	Sièges obtenus
ANAP (Parti de la Mère Patrie)	8 273 572	36,30	292
SHP (Parti populiste social-démocrate)	5 647 082	24,78	99
DYP (Parti de la juste voie)	4 397 077	19,29	59
DSP (Parti de la gauche démocrate)	1 946 784	8,54	0
RP (Parti de la prospérité)	1 598 843	7,02	0
MCP (Parti nationaliste du travail)	659 832	2,90	0
IDP (Parti de la démocratie réformiste)	186 858	0,82	0
Indépendants	80 640	0,35	0
			450

(Ambassade de Turquie, *Le Monde*, 1^{er} décembre 1987.)